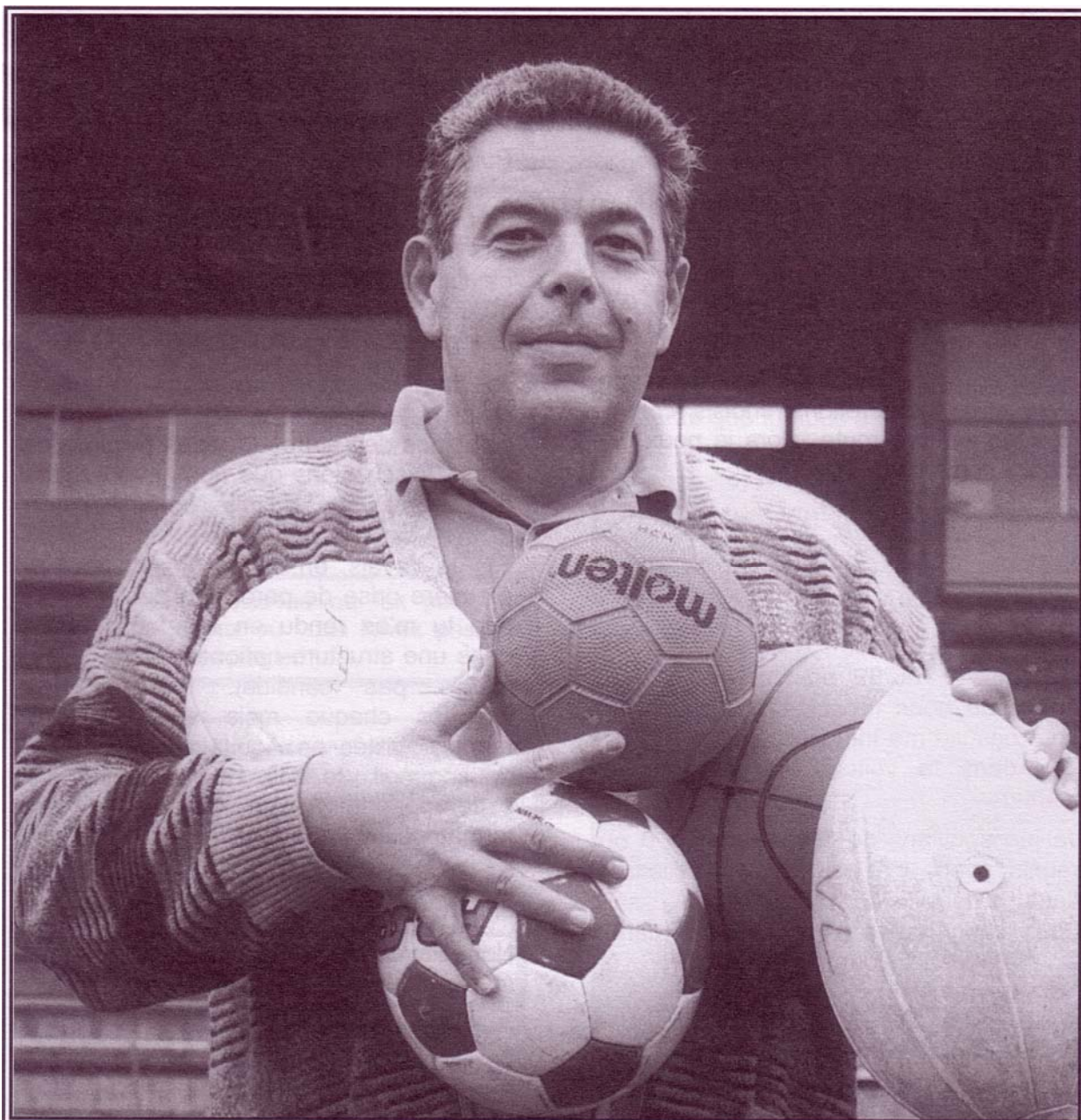




DAZIBAO

Bulletin d'information de la section CFDT du Crédit Agricole de Gironde

Adieu Jean



C'est un DAZIBAO particulier que nous vous proposons ce mois ci.

Un DAZIBAO empreint de tristesse consacré à un ami qui vient de nous quitter . C'est de la manière la plus choquante et brutale que cet ami nous laisse pour la première fois seuls face aux responsabilités et engagement que nous avons pris ensemble.

Seuls ! Voilà le sentiment que l'on éprouve après cette tragique matinée du 17 Septembre.

Seuls ! Il ne nous avait pas habitués à ça, car, toujours à nos côtés, il était le pourvoyeur d'idées, de solutions, de conseils, d'explications bref, une Présence. Une vraie, riche et chaleureuse, généreuse et respectueuse de l'autre.

Désormais, nous allons vivre cette absence, et, surtout, nous allons nous efforcer de ne pas trahir ce en quoi cet homme de conviction croyait. Respectueux des idées des autres, il avait la certitude que le dialogue, la confrontation des opinions amenait toujours un dénouement positif.

C'est une approche à travers le prisme de l'amitié que nous vous soumettons ces témoignages.

Salut Jean.

Petit Jean,

Souvent, je pensais au discours que je ferais fin juin 2003 à l'occasion de ton départ à la retraite.

Je riais aux formules humoristiques que je trouvais pour cette réunion heureuse.

Retracer notre histoire, c'est la tienne, mais nous nous étions choisis comme compagnons de route, alors je peux dire « notre » histoire.

Avant le Crédit Agricole, on se connaissait, on se fréquentait, on avait des loisirs communs, mais cela ne regarde que nous.

Puis, l'embauche au CA de Libourne : en 67 pour toi et 69 pour moi. Tu avais donné de bons renseignements sur moi pour ensuite me trimballer quatre fois par jour dans ta voiture entre Guitres et Libourne.

Je me souviens de ce soir en 1970 où, réunis avec une poignée de collègues dans l'arrière salle d'un bistrot de Lussac, nous avons créé l'Amicale des salariés du CA de Libourne : Président Toi, Secrétaire moi.

Puis, les limites de l'action avec une association non reconnue, on a décidé de créer un syndicat. Tu voulais la CFDT, moi autre chose. On ne s'est pas séparé, ce fut la CFDT avec dans notre sillage 80% du personnel: Délégué Syndical Toi, Délégué du Personnel moi.

Je me souviens de notre première réunion extérieure à AUCH avec les collègues des autres Caisses Régionales et des discussions que nous avons eues durant le voyage. Ensuite, ce fut Paris où tu m'as amené pour la première fois en 71. Je t'avais, en douce, inscrit pour ta première prise de parole en public, parce que tu m'as rendu en me faisant élire dans une structure nationale alors que je n'étais pas candidat. Résultat des voyages chaque mois à Paris, des responsabilités en Aquitaine et le rugby en sommeil. Je dois t'en remercier car cette période a été enrichissante et formatrice.

Tu es parti à Bordeaux en 71, moi en 73, encore une fois tu as assuré le transport.

Notre aventure syndicale a redémarré, même si entre temps et simultanément

nous étions entrés en politique, du même bord mais séparément.

Je te revois encore, au cours de nos sessions de formation à l'université de Casteljalous, en short et espadrilles, participant activement aux débats, c'est vrai que nous n'avons pas toujours été tendres avec toi quand tes amis politiques gouvernaient la France.

Je t'entend encore, dans nos soirées tarot, quand tu éclatais de rire en nous prenant l'as d'atout (le petit).

Je me souviens de notre irritation matinale quand tu avais par tes ronflements empêché la chambrée de dormir. Nous avons détourné cette irritation en farce car dormir dans ta piaule était réservé aux nouveaux venus bizutage sonore.

Mais, tout cela est à classer au rayon des souvenirs que nous ouvrirons chaque année le 24 Juin car ta date de naissance correspond avec notre session et le 17 Septembre car c'est la date où un brute t'a enlevé à nous.

Reste ce que tu nous a laissé :

- l'Amitié : car c'est le ciment avec lequel nous avons bâti nos relations. Le résultat est un chagrin collectif mais aussi la conscience qu'on est un groupe uni.
- le Devoir : défendre les salariés ou plutôt leur donner les moyens d'assurer eux même leur défense, les impliquer car ce que peu de gens ont compris c'est que nous ne sommes pas des Zorro, qu'on refuse de se substituer aux gens. Le syndicat n'est qu'un outil au service des travailleurs et rien que cela.
- La Tolérance. Même si on n'a pas retenu toute la leçon, tu as été, en la matière, notre guide. La tolérance à ta manière c'est accepter l'autre avec ses différences mais sans se faire d'illusions sur ses motivations, ses ambitions secrètes.

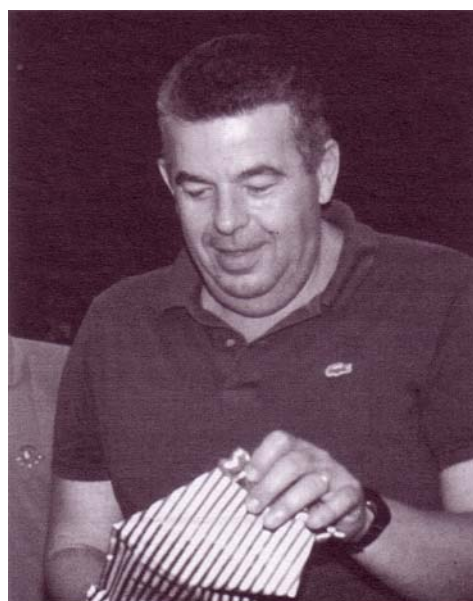
Aujourd'hui, nous devons continuer l'action entreprise depuis ce temps, nous devons agir sans toi. Tâche ardue mais pas impossible avec le capital amitié, solidarité que tu nous as laissé.

Le cri du Blaireau !

A ceux que le Blaireau ne fait pas rire, reposez ce journal où vous l'avez pris, ça vous évitera de le plagier.

Nous remercions le personnel tellement ému par le décès d'un collègue, qui a demandé à quitter son lieu de travail pendant l'heure de deuil du Vendredi 19 Septembre.
No us lui décernons un blaireau d'or.

A ceux que le Blaireau fait rire, désolés, ce mois ci il n'a pas le coeur à ça, mais ce n'est que partie remise



Propos d'un ami de Jean dans une discussion sur sa fidélité en amitié, sa générosité : *« j'ai un doute et un regret car je ne suis pas certain d'avoir été à sa hauteur pour lui rendre l'amitié qu'il m'a donné. »*

Aux absents à la cérémonie à Libourne le Samedi 20/09/97.
Chacun est libre de venir ou non. Sauf ceux et celles qui sollicitaient encore Jean ou qui lui étaient redevables.....
Chacun est libre avec sa conscience.

Ils sont venus, ils sont tous là.

Nombreux messages et chèques adressés pour la collecte : de Vendée, Lot & Garonne, Pyrénées, Landes, Lyonnais, Val de France, Martinique, Toulouse pour le Crédit Agricole, mais aussi les copains de la Caisse d'Épargne, de la MSA et d'autres, nombreux, qui nous pardonneront notre oubli.
Qu'ils soient tous et toutes certains que leur marque de solidarité ne nous aura pas laissé insensibles. Nous informerons plus tard Andrée, l'épouse de Jean, ainsi que ses enfants de tous les messages et gestes de solidarité.

A quoi bon faire et refaire l'histoire.
Pourquoi, comment ?
Les faits sont là et bien là malheureusement !
Il est bien difficile d'évoquer la mémoire de Jean sans en faire l'éloge tant il était volontaire, dévoué, engagé et serviable.
Les engagements nous ont rapprochés, qu'ils soient politiques, syndicaux, sportifs ou professionnels. Qu'il soit remercié pour ces actions, il le mérite ; j'en ai été témoin et comme un grand nombre d'entre vous aujourd'hui je salue ici, et avant tout **l'ami**.

Philippe.

Le matin du 17 Septembre 1997, l'ensemble du personnel de la CRCA de la Gironde est frappé de stupeur à l'annonce de la terrible information lui apprenant le hold up de l'agence de St André de Cubzac et le meurtre de son responsable Jean MAUREL-AUDRY.
Rapidement averti par la Direction, les élus du CHSCT se sont rendus sur les lieux. Ils ont pu constater l'efficacité de la cellule de déchoquage, service du Docteur BROUSTRA , auprès du personnel de l'agence profondément choqué par cette agression.
Le CHSCT a pu constater qu'en cas de problème grave chacun, à sa place, dans son rôle, pouvait contribuer dignement pour apporter une solution aux problèmes et un soutien au personnel.

Il manque des personnages dans ce DAZIBAO, c'est la famille de Jean.
Qu'Andrée, Françoise, Marc, sachent que nous ne les oublierons pas.
Nous partageons leur chagrin, nous les soutenons aujourd'hui et demain pour leur rendre à eux ce que Jean a pu nous donner.

DAZIBAO

Mensuel édité par l'Association DAZIBAO
40, rue Lombard 33300 BORDEAUX
N° ISSN : 1270 - 5144
CPPAP : 77188AS
Directeur de publication : J.L DANFLOUS
Rédacteur en Chef : Damien THOUROUDE
Composé et imprimé par nos soins
Prix du numéro : 10 Francs

Vous n'êtes pas adhérent à la **CFDT** et vous voulez tout de même recevoir notre mensuel **DAZIBAO** chez vous.
C'est possible, il vous suffit de le demander à un élu CFDT ou d'écrire au journal en indiquant votre nom, prénom et adresse et en joignant votre participation aux frais de cent Francs/an.